



Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

Nos fédérations UNSA Finances et CFTC Finances, comme chaque année, depuis plus de 10 ans, lors de la présentation du Projet de Loi de Finances font l'amer constat d'une baisse drastique de nos effectifs et cela dans toutes nos administrations économiques et financières, hormis la DGCCRF dont vous maintenez les effectifs depuis 2 années.

Au fil des ans, la chute des effectifs est impressionnante ! C'est une véritable hémorragie d'emplois à laquelle nous assistons, et nous n'en voyons pas encore la fin. Pour reprendre une expression politique qui a fait florès à une certaine époque, quand verrons-nous le bout du tunnel ?

Nos ministères vont perdre 2500 emplois dont probablement plus de 2000 seront imputés sur les effectifs de la DGFIP. Les budgets de fonctionnement sont encore en baisse et la chasse aux économies à tout crin va se poursuivre dans les directions.

Aujourd'hui, partout les directeurs et chefs de service gèrent la pénurie. Cela se fait au détriment de nos missions et des conditions de travail des agents et, au bout du compte de la qualité du service rendu à nos concitoyens. Pourtant, le gouvernement est bien content de pouvoir s'appuyer sur les compétences des femmes et des hommes de nos ministères. Par exemple, pour réinvestir les milliards d'euros que rapporte la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Les annonces de réformes et de restructurations pleuvent dru sur nos ministères économiques et financiers. Quels ministères ont évolués autant que le nôtre, nous nous posons la question ?

Tout cela a un impact. Les agents ne suivent plus cette incessante évolution, et se sentent pris dans un tourbillon !

Il suffit de lire les résultats du dernier observatoire interne ou le rythme du changement est perçu comme trop rapide à plus de 50% dans toutes nos administrations.

Les personnels sont inquiets sur leur avenir et envisagent une dégradation de leur situation personnelle.

Sur le prélèvement à la source, la commande du Président de la république risque d'être mise en œuvre à marche forcée.

Qu'il s'agisse de mettre en œuvre la retenue de l'impôt sur le revenu à la source en 2018, donc dans un délai assez court, ou la nouvelle carte des régions et son cortège de mobilités, toutes ces réformes commencent à faire beaucoup !

Une nouvelle fois, l'ensemble des services de la DGFIP sera mis à contribution. Nos ministres ne se soucient guère de notre capacité à traiter un tel dossier extrêmement complexe avec des effectifs exsangues.

Nos services informatiques, juridiques, ont-ils la capacité à gérer en 2 ans cette réforme de la retenue à la source ?

Pour l'UNSA et la CFTC, la retenue à la source ne supprimera pas la nécessité de souscrire une déclaration annuelle. De facto, les gains de productivités risquent d'être minimes sinon nuls, au regard de l'ensemble des renseignements qu'il faudra donner aux contribuables sur ce nouveau système.

De même l'organisation et la mise en œuvre au quotidien de la retenue à la source demandera toujours la présence, l'attention et le contrôle d'agents de la DGFIP et ce même peut-être encore plus qu'à l'heure actuelle.

En effet, les demandes de renseignement des contribuables ne cessent de progresser, même avec la montée en puissance de la télédéclaration.

Il est indispensable que la communication des ministres auprès des contribuables et des politiques ne permette pas d'ambiguïté sur le véritable objectif recherché par le gouvernement.

Concernant la réforme territoriale, nous sommes déçus de voir que malgré vos affirmations, lors du dernier CTM, où la Douane n'était pas concernée, le préfet de Normandie se soit permis cet été d'annoncer le transfert de la DI des Douanes de Rouen vers Le Havre sans aucune concertation. Nous prenons acte avec satisfaction de votre annonce concernant le maintien à Rouen de la DI.

Nous craignons que cette réforme, avec la désignation de nouvelles capitales régionales ne devienne le théâtre d'âpres marchandages pour situer le siège des administrations et qu'une fois de plus Bercy y laisse des plumes.

Nous nous inquiétons en particulier pour l'INSEE dont l'organisation est liée intimement aux régions. Les annonces rassurantes indiquant seulement quelques dizaines de déplacements, ne correspondent pas à la réalité des déplacements de missions envisagées et aux annonces d'économies sur l'immobilier. Nous demandons la transparence la plus complète. Le flou ne réussit à personne. Tout doit être mis en œuvre pour que les agents puissent se préparer dans de bonnes conditions aux mobilités à venir, qu'elles soient physiques ou fonctionnelles. Les moyens doivent être mis sur la table qu'ils soient financiers pour compenser les coûts de déménagements et de changements de situation pour tout le

foyer des agents concernés, mais aussi en matière de formation lorsque la mobilité est fonctionnelle.

La formation sera au cœur de la réussite des mobilités fonctionnelles. Que ce soit à la DGFIP ou dans les autres administrations il faudra que nos écoles de formation soient en capacité de recevoir toutes celles et tous ceux qui auront un besoin de formation dans le cadre des réformes que vous envisagez.

Seules bonnes nouvelles néanmoins, le versement de la revalorisation progressive de l'IMT à nos collègues douaniers qui a eu lieu au mois de juillet, la revendication menée par les corps « techniques » d'administration centrale enfin portée à votre décision par la Direction des Ressources Humaines et qui devrait, nous l'espérons, aboutir à une amélioration de leurs carrières et rémunérations et la décision du Premier Ministre de mettre en œuvre l'accord PPCR. Nous souhaiterions qu'une solution positive soit enfin trouvée pour le correctif B en A.

Nos fédérations Finances UNSA et CFTC, contrairement à d'autres organisations syndicales ont choisi de signer cet accord. Certes, ce n'est pas un accord parfait mais des mois de négociations ont permis d'obtenir des avancées en matière de rémunération et de rénovation des grilles A, B et C. Cette signature pour nos deux fédérations n'est pas un blanc-seing pour le gouvernement et nous serons très attentifs aux négociations sur le point d'indice qui devrait se tenir en 2016 conformément à ce qui est prévu dans l'accord PPCR.

**Pour être concret**, cet accord notamment :

- acte "*le principe selon lequel chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades*",
- transfère une partie de la rémunération indemnitaire en indiciaire (9 points pour les Catégorie A et 6 points pour les Catégorie B). Sans incidence sur le salaire, cette évolution

permettra une amélioration des pensions calculées sur le traitement indiciaire.

- prévoit une revalorisation des grilles indiciaires pour toutes les catégories.

**C'est bien le syndicalisme utile et efficace défendu par l'UNSA et la CFTC, qui pousse le gouvernement à appliquer cet accord. C'est notre syndicalisme qui va permettre à l'ensemble des fonctionnaires de bénéficier de mesures concrètes.**

**Nos fédérations UNSA et CFTC souhaitent qu'en ce qui concerne le transfert de l'indemnitaire vers l'indiciaire, soient proposées très rapidement de nouvelles mesures. Le gel du point d'indice pénalise fortement nos collègues proches de la retraite.**

Il ne faudra pas tarder à fixer une date pour la tenue du rendez-vous salarial sur le point d'indice que prévoit l'accord en 2016 .

Messieurs les Ministres, devant l'ensemble, des réformes d'organisation, des suppressions de postes, des mobilités annoncées, et des restrictions de fonctionnement et de promotions internes, messieurs les Ministres, que laissez-vous aux agents comme espoir et comme avenir, si ce n'est qu'un horizon bien sombre ?

Vous restez sourds au ras-le-bol qui se généralise dans nos administrations ! Vous prenez ainsi le risque que ces ministères se radicalisent et que la démotivation s'installe durablement dans les esprits. Vous aurez été prévenus !

Au vu des annonces confirmées ce matin sur les emplois et le budget.

Messieurs les Ministres, les organisations syndicales ici présentes ont décidé d'un commun accord de ne pas siéger plus longtemps et de quitter la séance.